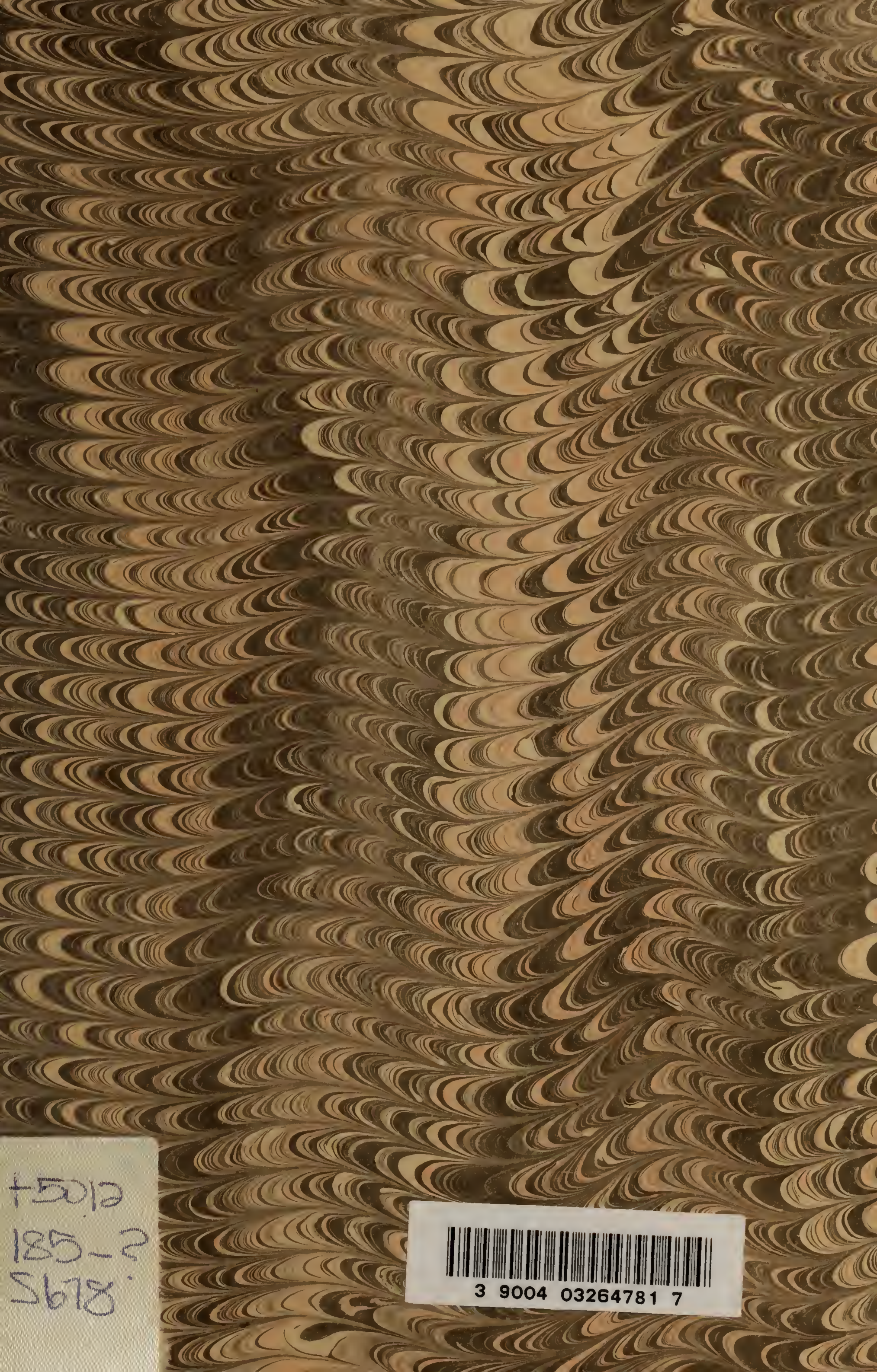

+5012
185-2
S678
3 9004 03264781 7

Societe St. Vincent de Paul.

TRIDUUM DE CHARITE.

COUP-D'ŒIL.

Societe de St. Vincent de Paul.

COUP D'ŒIL.

Si je n'ai pas la charité, je ne suis rien,
St. Paul.

I

EXPLICATION.

Le conseil supérieur de Québec, préposé aux conférences de la Société de Saint Vincent de Paul dans le Canada, a cru devoir—pour *la plus grande gloire de Dieu, le salut des âmes et le service des pauvres*,—demander aux autorités ecclésiastiques la faveur d'une solennité de trois jours, consistant en la célébration d'un salut chaque jour, accompagné d'une instruction sur la Société de Saint Vincent de Paul et d'une quête pour les pauvres.

L'objet de cette célébration est de redoubler chez tous *le désir effectif du ciel*, en même temps qu'on propose l'aggrégation à la Société de Saint Vincent de Paul comme un moyen puissant d'arriver à ce but, le seul capable de tenter le cœur qui s'aime et l'intelligence qui se comprend.

La marque à laquelle notre Divin Sauveur dit qu'on reconnait ses disciples est qu'ils *s'aiment les uns les autres ;*—or, *apprendre à se connaître et à s'aimer entre eux, à aimer et à servir les pauvres de Jésus-Christ* est le but des associés de Saint Vincent de Paul.

Dans l'ordre surnaturel, opérer pour soi et pour les autres *l'affaire capitale de la vie*....

Dans l'ordre social, opérer *la réconciliation du pauvre avec le riche*, et réunir les classes dans l'exercice d'une commune charité....

Faire que la richesse et l'aisance soient moins oublieuses, la pauvreté et la misère moins irritables..

Prémunir le puissant et le savant contre l'orgueil, le pauvre et l'ignorant contre l'envie....

Voilà *l'Esprit de Saint Vincent de Paul ?*

II

EXHORTATION.

Notre-Seigneur disait : *Ah ! si vous connaissiez le don de Dieu !* On peut dire dans le même sens : Ah ! si l'on *comprenait bien* tout ce qu'il y a d'aimable, de suave, de consolant, de salutaire dans l'esprit de Saint Vincent de Paul, comme on *aimerait* ses pieuses *conférences*, ses *bonnes lectures*, ses œuvres de miséricorde ! Quel plaisir, quel attrait ne trouverait on pas à se faire ouvrir *le cœur du pauvre* par l'aumône, pour y déposer la semence précieuse des *amis charitables*, des *bonnes paroles* qui profitent à celui qui donne comme à celui qui reçoit !

Cette société a été créée par l'esprit de cette charité dont parle l'apôtre, pour laquelle les actes extérieures ne sont jamais séparés de *l'offrande intérieure de soi-même et des autres.* Charité pour laquelle la pensée des *misères humaines* n'est jamais séparée de la pensée des *récompenses éternelles ;*

—Charité aux yeux de laquelle *le corps* souffrant et périssable *ne dérobe point* la vue de *l'âme immortelle* suspendue entre le ciel et l'enfer, exposée à toutes les faiblesses et à toutes les défaillances morales ;

—Charité qui *en tout considère la fin*, avec cette sagesse dont *la crainte de Dieu* est le commencement et qui ne se laisse pas rebuter par les difficultés.

Quand le Sauveur faisait voir les aveugles, marcher droit les boiteux, donnait à manger à la multitude, il portait des secours matériels aux malheureux réunis autour de sa personne ; mais dans son *immense amour* et dans son ardeur pour l'*œuvre de la rédemption* il embrassait tous les hommes :—ainsi dans la Société de Saint Vincent de Paul on soulage et on exhorte les pauvres de son voisinage, de sa conférence ; mais dans le même moment on s'associe aux œuvres que l'association opère dans le monde entier. *Car le bien*, comme le mal, *est commun à tous ceux qu'anime un même esprit.*

Il faut *unir le sacrifice* d'un peu de son *temps*, d'un peu de ses *biens*, d'un peu de ses *aises*, d'un peu de *tout ce qu'on a*, au sacrifice de *Celui* qui, ayant *créé* le temps, nos biens et nous, s'est de plus *soumis à nos misères* pour nous sauver.

Quelle que soit la position d'un homme dans ce monde,—plus ou moins occupé, plus ou moins riche, mais toujours plus ou moins misérable—c'est un devoir pour lui de consacrer quelque chose de tout ce qu'il possède à celui dont il tient tout,—de consacrer quelques démarches à la poursuite de la *seule richesse que ni le temps, ni la rouille, ni les voleurs* ne peuvent attaquer.

La Société de Saint Vincent de Paul, née de l'esprit fécond de l'église catholique, offre le moyen de remplir ce devoir;—elle offre un grand moyen d'*opérer la sanctification de soi et du prochain.*

Dans cette association, *on se sanctifie* par l'*obéissancé aux règles*, en union avec l'abnégation de Jésus qui s'est fait obéissant jusqu'à la mort.

On se sanctifie par la *prière en commun*, à laquelle le Sauveur a promis sa présence.

On se sanctifie par la triple aumône de son *temps*, de ses *biens*, de ses *conseils.*

On se sanctifie par les grâces et les indulgences que l'église a attachées aux œuvres de la société et à l'imitation du grand saint qu'elle lui a donné pour modèle et pour patron.

On sanctifie le prochain, dans ses *confrères*, par la *mise en commun* des aspirations, des prières, des bonnes œuvres et du *bon exemple.*

On sanctifie le prochain, dans les *pauvres*, par des *visites amicales*, des *conseils charitables*, des *conversations consolantes*, des *exhortations pieuses.*

III

RENSEIGNEMENTS.

La Société Saint Vincent de Paul, fondée en 1833 par quelques jeunes étudiants de Paris, est maintenant répandue dans le monde entier. Elle se compose de *Conférences*, (aujourd'hui plus de 4,000 en nombre), dirigées par des *Conseils particuliers*, des *Conseils*

supérieurs et un *Conseil général* dont le siége est à Paris.

Les membres de la société se partagent en *membres actifs*, *membres correspondants et membres honoraires.* (*)

La société compte de plus des *souscripteurs* qui, à titre de bienfaiteurs des pauvres, bien que n'étant pas membres, ont droit aux prières de l'association.

Les secours aux pauvres à domicile, la visite des malades, le patronage des enfants en un mot toutes les œuvres de bienfaisance sont du ressort des *Conférences* et des *Conseils*, et la seule mesure de leur dispensation est la mesure des besoins et des moyens d'y subvenir.

Les séances particulières, qui ont lieu chaque semaine pour chaque conférence, et les séances générales, qui ont lieu plusieurs fois l'année, sont remplies par la prière, les lectures pieuses, l'exposé des besoins à soulager, la distribution des secours et la quête en faveur des œuvres de la société.

L'Eglise, *dispensatrice des trésors de la miséricorde divine*, a bien voulu encourager la Société de Saint Vincent de Paul par l'octroi de *nombreuses indulgences* en faveur de *ses membres*, de *ses bienfaiteurs* et de *ses pauvres.*

CONCLUSION.

Puissent les prières de ces trois journées, saluant l'exposition du Très Saint Sacrement, puisse la pensée des faveurs spirituelles accordées par le Vicaire de Jésus-Christ redoubler le zèle des associés de Saint Vincent de Paul, faire augmenter leur nombre, multiplier les bonnes œuvres et attirer par là sur notre pays les bénédictions de Dieu et la grâce de conserver pur et intact le dépôt sacré de la foi catholique.

S. VINCENT DE PAUL, priez pour nous.

(*) On trouve tous les détails de l'Organisation de la Société dans le " *Manuel de la Société de Saint Vincent de Paul.* " Les personnes qui désireraient devenir membres obtiendront les informations nécessaires de MM. les membres du clergé ou des associés de Saint Vincent de Paul.

PROGRAMME

des jours, lieux et heures de reunion des Conferences francaises de Quebec.

Le Conseil Supérieur du Canada se réunit le lundi de la 3e semaine avant le 8 décembre et avant le 19 juillet, le lundi après la Septuagésime et le lundi de la Semaine Ste. à 7 h. P. M. a l'Archevêché.

Le Conseil particulier de Québec se réunit le second dimanche de chaque mois, dans la Sacristie de la Cathédrale, à 7 heures, P. M.

CONFERENCES FRANÇAISES :	JOURS DES SÉANCES.	HEURES.	LIEU DES SEANCES.
1.—Notre-Dame-de-Québec....	Vendredi......	7 h. P. M.	Sacristie Sainte-Famille, Haute-Ville.
2.—Saint-Jean....................	Mercredi......	7 h. "	Ecole des Frères, rue des Glacis.
3.—Notre-Dame-d'Espérance...	Vendredi......	7 h: "	Ecole de C. Dion, rue St.-Joseph, St. Roch.
4.—Notre-Dame-des-Victoires.	Lundi..........	7 h. "	Sacristie de l'Eglise de la Basse-Ville.
5.—Saint-Roch......	Mardi	6½ h. "	Sacristie de l'Eglise St. Roch.
6.—Saint-Louis de Gonzague..	Vendredi......	7½ h. "	Académie commerciale de M. F. E. Juneau.
7.—Saint-François Xavier......	Dimanche.....	11¼ h. A. M.	Sacristie de l'Eglise St. Sauveur, côté nord.
8.—Saint-Joseph	Mercredi	7 h. P. M.	do do St. Roch.
9.—Sainte-Geneviève	Dimanche.....	Issue de la grande messe.	Sacristie St. Vincent de Paul, Fg. St. Jean.
10.—Saint-Gabriel..................	Mercredi	7 h. P. M.	Salle d'école de M. Dugal, rue Nouvelle, [Faubourg St. Louis.
11.—Saint-Vincent de Paul......			
12.—Saint-Sauveur................	do.........	11 h. A. M.	Sacristie de l'Eglise St. Sauveur, côté sud.

President du Conseil Superieur :

M. AUG. GAUTHIER.

President du Conseil Particulier :

M. G. M. MUIR.

President des Conferences :

1.—Notre-Dame-de-Québec.—M. NARCISSE HAMEL, avocat.

2.—Saint-Jean.—M. GRÉGOIRE MATTE, marchand.

3.—N.-D.-d'Espérance.—M. CHS. DION, Instituteur.

4.—Notre Dame des Victoires.—M. J. B. FRÉCHETTE. marchand.

5.—Saint-Roch.—M. FERDINAND COTÉ, marchand.

6.—Saint-Louis de Gonzague.—M. F. E. JUNEAU, Inspecteur d'Ecoles.

7.—St. François Xavier.—M. F. KIROUAC, marchand.

8.—Saint-Joseph.—M. OLIVIER LABBÉ, charpentier de vaisseau.

9.—Sainte-Geneviève.—M. ANSELME ANGERS, marchand.

10.—Saint-Gabriel.—M. JOSEPH CORBIN, menuisier.

11.—Saint-Vincent de Paul,

12.—Saint-Sauveur.—M. PIERRE GIROUX, menuisier.

